

Avis de constitution

SOCIETE « EXCELLENT GROUP SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
NIANGON A GAUCHE CARREFOUR SODECI, Lot 807 H, Ilot
54 A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLENT GROUP SARL »

Objet : COMMERCE INTERNATIONAL, AGENCE DE VOYAGE INTERNATIONAL, BTP ET GENIE CIVIL, IMPORT-EXPORT, MINE ET PETROL hydrocarbures, LOTISSEMENT ET TOUS TRAVAUX DE VOIERIES, ACHAT ET VENTE DE PRODUITS MINERAUX, CONSTRUCTION ET VENTE IMMOBILIERE ; TRANSFERT D'ARGENT INTERNATIONAL, ACHAT ET VENTE DE LA MONNAIE ELECTRONIQUE, AGRO-PASTORAL, CONSTRUCTION METALLIQUE, COURTAGE EN ASSURANCE, RESTAURATION, PATISSERIE ET BOULANGERIE, SUPERMARCHÉ, ACHAT ET VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUE et INDUSTRIELS, ACHAT ET VENTE MATERIEL SANITAIRE, MULTIMEDIA ET AUDIO VISUELLE, MECANIQUE GENERAL, ELECTRICITE GENERAL, FROID GENERAL ET PLOMBERIE, CONFECTION D'ARTICLES ET IMPRIMERIE GENERAL, INTERMEDIATION, APORTEUR D'AFFAIRES ET REPESENTATION, TRANSPORT, LOGISTIQUE ET ORGANISATION EVENEMENTIELS, ENERGIE RENOUELABLE, EDUCATION ET LIBRAIRIE, FORMATION EN LANGE INTERNATIONNAL ET AUTRES, CONSULTATION EN MARKETING ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT, TRAITEMENT DES D2CHETS MEDICAUX ET AUTRES, VALORISATION DES PROCEDES INDUSTRIELS, AUTO-ECOLE, FORMATION EN GESTION DE PROJET, GESTION D'ENTREPRISE ET DEVELOPPEMENT, ACHAT , VENTE, EXPORT ET IMPORT D'OR BRUTE, ACHAT ET VENTE D'HYDROCARBURE, BILLETTERIE , DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER NIANGON A GAUCHE CARREFOUR SODECI, Lot 807 H, Ilot 54 A

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN AHOUSYNTHIA MARIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11798 du 26/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76540/GTCA/RC/2023 du 26/10/2023

